Sample S			unifamiliale	h1	•	•	•					
Maritisch michalite 15		5	bi et trifamiliale	h2				•	•	•		
Maritisch michalite 15		itati	multifamiliale	h3				● b)				
March Marc		Fab	multifamiliale collective	h4								CHINTEAUCTINA AC CARRÉ
Second at serv. prof. et spdc.			maison mobile	h5								JAINITAUSTIN LAC CARRE
Second at serv. prof. at spdc. c2		H	dátail at agruinga do provimitá									LIGACE SPÉCISIONISMENT REDMIS OU EVOLU
Page												
Page		Commerce										
Barting			-								Q a)	
Second Communication Com												
Second Communication Com												
Page												
Farub. Grade Gra				с7								
Part				с8								
Page	S	L	gros, lourds et act. para-indust.	с9								
Page	AGE		prestige	i1								
Particular Par	ns	Ę.	légère									
Particular Par		Snpu	lourde	i3								
Parcs, terrains de jeux et esp. p1		=										
Part		H										
Continue du sol		ic &	nat.	p1								
Continue du sol		publ	institutionnel et administratif	p2								
Continue du sol		ı iit.	communautaire	р3								
Second Part Part		필명	infrastructures et équipements	p4								Usage spécifiquement exclu :
Second Part Part			culture du sol	a1								
Part Section Section		<u>_o</u>										
Part Section Section		š										
Section Part Conservation Part Part Conservation Part Part Conservation Part Pa		ళ										
Solide		<u> </u>	élevage en réclusion	a4								
Societical Part		<u>ي</u> و	conservation	n1								
The large of the		Ξ ĕ	récréation ext.	n2								
The large of the late of the												
State Part		l o	isolée		•			•			•	DISPOSITIONS SPÉCIALES
Vavant (m) min. 6 6 6 4 4 4 4 6 6 6		cture			•	•		•	•		•	
Page		Structure	jumelée		•	•	•	•	•	•	•	
largeur (m) min. 7,3 7		Structure	jumelée contiguë									(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et
largeur (m) min. 7,3 7	TES	H	jumelée contiguë avant (m)		6	6	6	4	4	4	6	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la
largeur (m) min. 7,3 7	CRITES	H	jumelée contiguë avant (m) latérale (m)	min.	6 2	6	6	4 2	4 0	4 0	6 2	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau
Part	RESCRITES	H	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m)	min.	6 2 4	6 0	6 0	4 2 4	4 0 0	4 0 0	6 2 4	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et
Language Part Par		H	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m)	min.	6 2 4	6 0	6 0	4 2 4	4 0 0	4 0 0	6 2 4	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et
Part		H	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m)	min. min. min.	6 2 4 4	6 0 0 4	6 0 0 4	4 2 4 6	4 0 0 6	4 0 0 6	6 2 4 4	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale (4) art. 61 - marge de recul le long du parc
Coefficient d'occupation au sol max. 30 30 30 30 30 30 30 3		Marges	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m)	min. min. min.	6 2 4 4 7,3	6 0 0 4	6 0 0 4	4 2 4 6	4 0 0 6	4 0 0 6	6 2 4 4 7,3	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale (4) art. 61 - marge de recul le long du parc
Superficie de plancher (m²) max.	NORMES PRESCRITES	Marges	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages)	min. min. min. max.	6 2 4 4 7,3 2	6 0 0 4 7,3	6 0 0 4 7,3	4 2 4 6 7,3 2	4 0 0 6 7,3	4 0 0 6 7,3	6 2 4 4 7,3	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale (4) art. 61 - marge de recul le long du parc
Coefficient d'occupation au sol		Marges	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol	min. min. min. min. max. max.	6 2 4 4 7,3 2	6 0 0 4 7,3 2	6 0 0 4 7,3 2	4 2 4 6 7,3 2	4 0 0 6 7,3 2	4 0 0 6 7,3 2	6 2 4 4 7,3 2	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale (4) art. 61 - marge de recul le long du parc
Company Comp		Marges	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²)	min. min. min. max. max. min.	6 2 4 4 7,3 2	6 0 0 4 7,3 2	6 0 0 4 7,3 2	4 2 4 6 7,3 2	4 0 0 6 7,3 2	4 0 0 6 7,3 2	6 2 4 4 7,3 2	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale (4) art. 61 - marge de recul le long du parc
Superficie (m²) Min. 11,3 9,3 7,3 11,3		Marges	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²)	min. min. min. max. max. min.	6 2 4 4 7,3 2	6 0 0 4 7,3 2	6 0 0 4 7,3 2	4 2 4 6 7,3 2	4 0 0 6 7,3 2	4 0 0 6 7,3 2	6 2 4 4 7,3 2	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale (4) art. 61 - marge de recul le long du parc
Superficie (m²) Min. 11,3 9,3 7,3 11,3	NORMES	Marges	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol	min. min. min. max. max. max.	6 2 4 4 7,3 2 11 53	6 0 0 4 7,3 2 11 53	6 0 0 4 7,3 2 11 53	4 2 4 6 7,3 2 11 53	4 0 0 6 7,3 2 11 53	4 0 0 6 7,3 2 11 53	6 2 4 4 7,3 2 11 53	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale (4) art. 61 - marge de recul le long du parc
Superficie (m²) Min. 11,3 9,3 7,3 11,3	NORMES	Marges	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%)	min. min. min. max. max. min. max.	6 2 4 4 7,3 2 11 53	6 0 0 4 7,3 2 11 53	6 0 0 4 7,3 2 11 53	4 2 4 6 7,3 2 11 53	4 0 0 6 7,3 2 11 53	4 0 0 6 7,3 2 11 53	7,3 2 11 53	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale (4) art. 61 - marge de recul le long du parc
P.I.I.A.	NORMES	Marges	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare	min. min. min. max. max. min. max.	6 2 4 4 7,3 2 111 53 30 33	6 0 0 4 7,3 2 11 53	6 0 0 4 7,3 2 11 53	4 2 4 6 7,3 2 11 53	4 0 0 6 7,3 2 11 53	4 0 0 6 7,3 2 11 53	7,3 2 11 53	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale (4) art. 61 - marge de recul le long du parc
P.I.I.A.	RAPPORT	Marges	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel	min. min. min. min. max. max. max. min.	6 2 4 4 7,3 2 11 53 30 33 10	6 0 0 4 7,3 2 11 53 30 33 10	6 0 0 4 7,3 2 11 53 30 33 10	4 2 4 6 7,3 2 11 53 30 33 10	4 0 0 6 7,3 2 11 53 30 33 10	4 0 0 6 7,3 2 11 53 30 33	7,3 2 11 53 30 33 10	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale (4) art. 61 - marge de recul le long du parc
P.I.I.A.	RAPPORT	Marges	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m)	min. min. min. min. max. max. min. max. (%)	6 2 4 4 7,3 2 11 53 30 33 10	6 0 0 4 7,3 2 11 53 30 33 10	6 0 0 4 7,3 2 11 53 30 33 10	4 2 4 6 7,3 2 11 53 30 33 10	4 0 0 6 7,3 2 11 53 30 33 10	4 0 0 6 7,3 2 11 53 30 33	7,3 2 11 53 30 33 10	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale (4) art. 61 - marge de recul le long du parc
(1) (1) (1) (1) (1) (2) (2) (2) (2) (2) (2) (3)	RAPPORT	Marges	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m)	min. min. min. min. max. max. min. max. min. max.	7,3 2 11 53 30 33 10	6 0 0 4 7,3 2 11 53 30 33 10	6 0 0 4 7,3 2 11 53 30 33 10	4 2 4 6 7,3 2 11 53 30 33 10	4 0 0 6 7,3 2 11 53 30 33 10	4 0 0 6 7,3 2 11 53 30 33 10	6 2 4 4 4 7,3 2 11 53 30 33 10 11,3	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale (4) art. 61 - marge de recul le long du parc
(1) (1) (1) (1) (1) (2) (2) (2) (2) (2) (2) (3)	RAPPORT	Marges	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m)	min. min. min. min. max. max. min. max. min. max.	7,3 2 11 53 30 33 10	6 0 0 4 7,3 2 11 53 30 33 10	6 0 0 4 7,3 2 11 53 30 33 10	4 2 4 6 7,3 2 11 53 30 33 10	4 0 0 6 7,3 2 11 53 30 33 10	4 0 0 6 7,3 2 11 53 30 33 10	6 2 4 4 4 7,3 2 11 53 30 33 10 11,3	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale (4) art. 61 - marge de recul le long du parc
(1) (1) (1) (1) (1) (2) (2) (2) (2) (2) (2) (3)	TERRAIN RAPPORT NORMES!	Marges	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. min. min. max. max. min. max. min. max.	7,3 2 11 53 30 33 10	6 0 0 4 7,3 2 11 53 30 33 10	6 0 0 4 7,3 2 11 53 30 33 10	4 2 4 6 7,3 2 11 53 30 33 10	4 0 0 6 7,3 2 11 53 30 33 10	4 0 0 6 7,3 2 11 53 30 33 10	6 2 4 4 4 7,3 2 11 53 30 33 10 11,3	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale (4) art. 61 - marge de recul le long du parc régional linéaire du P'tit Train du Nord
	TERRAIN RAPPORT NORMES!	Marges	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. min. min. max. max. min. max. min. max.	7,3 2 11 53 30 33 10	6 0 0 4 7,3 2 11 53 30 33 10	6 0 0 4 7,3 2 11 53 30 33 10	4 2 4 6 7,3 2 11 53 30 33 10	4 0 0 6 7,3 2 11 53 30 33 10	4 0 0 6 7,3 2 11 53 30 33 10	6 2 4 4 4 7,3 2 11 53 30 33 10 11,3	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale (4) art. 61 - marge de recul le long du parc régional linéaire du P'tit Train du Nord
	TERRAIN RAPPORT NORMES!	Marges	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. min. min. max. max. min. max. min. max.	7,3 2 11 53 30 33 10	6 0 0 4 7,3 2 11 53 30 33 10	6 0 0 4 7,3 2 11 53 30 33 10	4 2 4 6 7,3 2 11 53 30 33 10	4 0 0 6 7,3 2 11 53 30 33 10	4 0 0 6 7,3 2 11 53 30 33 10	6 2 4 4 4 7,3 2 11 53 30 33 10 11,3	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale (4) art. 61 - marge de recul le long du parc régional linéaire du P'tit Train du Nord
(3) (3) (3) (3) (3)	DISCRÉT. TERRAIN RAPPORT NORMES!	Marges	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. min. min. max. max. min. max. min. max.	6 2 4 4 7,3 2 11 53 30 33 10 11,3	6 0 0 4 7,3 2 11 53 30 33 10 9,3	6 0 0 4 7,3 2 11 53 30 33 10 7,3	4 2 4 6 7,3 2 11 53 30 33 10 11,3	4 0 0 6 7,3 2 11 53 30 33 10 9,3	4 0 0 6 7,3 2 11 53 30 33 10 7,3	6 2 4 4 4 7,3 2 111 53 3 10 11,3 925	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale (4) art. 61 - marge de recul le long du parc régional linéaire du P'tit Train du Nord
	DISCRÉT. TERRAIN RAPPORT NORMES!	Marges	jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. min. min. max. max. min. max. min. max.	6 6 2 4 4 4 7,3 2 111 53 30 33 10 111,3 925	6 0 0 4 7,3 2 111 53 30 33 10 9,3 720 (1)	6 0 0 4 7,3 2 11 53 30 33 10 7,3	4 2 4 6 7,3 2 11 53 30 33 10 11,3	4 0 0 6 7,3 2 11 53 30 33 10 9,3	4 0 0 6 7,3 2 11 53 30 33 10 7,3 520	6 2 4 4 4 7,3 2 111 53 3 10 11,3 925 (2)	(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (3) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale (4) art. 61 - marge de recul le long du parc régional linéaire du P'tit Train du Nord

Grille des spécifications des usages et normes par zone

Zone : **Hb** 743 Résidentielle moyenne densité

	u.	unifamiliale	h1					
		bi et trifamiliale	h2					
	Habitation	multifamiliale	h3					
	Hab	multifamiliale collective	h4					MUNICIPALITE CAINTEAUCTINA AC CANDÉ
		maison mobile	h5					SAINTFAUSTIN-LAG-CARRÉ
		détail et services de proximité	c1					USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU
		détail et serv. prof. et spéc.	c2					Usage spécifiquement permis :
		hébergement	сЗ					
	Commerce	restauration	c4					
		diver. et act. récréotouristiques	с5					
		détail et de serv. contraignants	с6					
		débits d'essence	с7					
		commerces et serv. reliés à l'auto.	с8					
ပ္သ		gros, lourds et act. para-indust.	с9					
USAGES		prestige	i1					
ns	strie	légère	i2					
	Industrie	lourde	i3					
		extractive	i4					
	∞ 2	parcs, terrains de jeux et esp.	p1	•				
	Instit., public & communautaire	nat. institutionnel et administratif	p2					
	it., p	communautaire	p3					
	Inst	infrastructures et équipements	p4					Usage spécifiquement exclu :
		culture du sol	a1					
	<u>e</u>		a2					
	Agricole	agriculture, forest. et sylviculture						
	۲	élevage	a3					
		élevage en réclusion	a4	 				
	Aire nat.	conservation	n1					
	P i							
	Air	Tool callott ext.	n2	•				
	H	isolée		•				DISPOSITIONS SPÉCIALES
	H	isolée jumelée		•				DISPOSITIONS SPÉCIALES
	Structure nat	isolée		•				DISPOSITIONS SPÉCIALES
TES	Structure	isolée jumelée contiguë	n2	•				DISPOSITIONS SPÉCIALES
CRITES	Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m)	min.	•				DISPOSITIONS SPÉCIALES
RESCRITES	H	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m)	min. min.	•				DISPOSITIONS SPÉCIALES
S PRESCRITES	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m)	min.	•				DISPOSITIONS SPÉCIALES
RMES PRESCRITES	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m)	min. min.	•				DISPOSITIONS SPÉCIALES
NORMES PRESCRITES	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages)	min. min. min. min. min.	•				DISPOSITIONS SPÉCIALES
NORMES PRESCRITES	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages)	min. min. min. min. min. min. max.	•				DISPOSITIONS SPÉCIALES
NORMES PRESCRITES	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages)	min. min. min. min. min. min. max.					DISPOSITIONS SPÉCIALES
NORMES PRESCRITES	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages)	min. min. min. min. min. min. max.					DISPOSITIONS SPÉCIALES
NORME	Bâtiment Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²)	min. min. min. min. min. min. max. max.					DISPOSITIONS SPÉCIALES
NORME	Bâtiment Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%)	min. min. min. min. min. max. max. max.					DISPOSITIONS SPÉCIALES
NORME	Bâtiment Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²)	min. min. min. min. min. min. max. max.					DISPOSITIONS SPÉCIALES
RAPPORT	Bâtiment Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel	min. min. min. min. max. max. min. max.					DISPOSITIONS SPÉCIALES
RAPPORT	Bâtiment Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m)	min. min. min. min. max. max. max.					DISPOSITIONS SPÉCIALES
NORME	Bâtiment Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel	min. min. min. min. max. max. min. max. max.					DISPOSITIONS SPÉCIALES
TERRAIN RAPPORT NORME	Bâtiment Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m)	min. min. min. min. max. max. min. max. min. max.					DISPOSITIONS SPÉCIALES AMENDEMENTS
TERRAIN RAPPORT NORME	Bâtiment Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. min. min. max. max. min. max. min. max.					
RAPPORT	Bâtiment Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. min. min. max. max. min. max. min. max.					
DISCRÉT. TERRAIN RAPPORT NORME	Bâtiment Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. min. min. max. max. min. max. min. max.					
TERRAIN RAPPORT NORME	Bâtiment Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. min. min. max. max. min. max. min. max.					